



Date de génération de ce justificatif : 22/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS G.A. ENERGIE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 22 mai 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/04/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SAS G.A. ENERGIE Siège : 2, La Ville Noë – 22800 SAINT-BRANDAN Durée : 50 ans Capital : 5 000 €uros Objet : – le traitement d'effluents d'élevage de biomasse et de bio-déchets ; la production et la vente de biogaz, d'électricité et de chaleur ; la production et la vente de fertilisants organiques, – la production, l'exploitation et la vente d'énergies renouvelables – l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L 311-1 du Code Rural. Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Christophe AUBRY, demeurant « 2, La Ville Noë » – 22800 SAINT-BRANDAN La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

SAINT-BRIEUC. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)